



Les autres villes d'Italie ne font pas cause commune avec Turin. Aux illuminations de Palerme, il faut ajouter celles de Messine et de Reggio. A Naples, on prépare un meeting pour protester. A Milan, le parti unitaire s'est réuni, et il a approuvé la convention.

CANADA.

QUEBEC, 12 OCTOBRE 1864.

Le lever.

Le lever tenu hier soir, dans les bâties du Parlement, par Son Excellence le Gouverneur Général, a été on ne peut plus brillant. Plus de sept cents personnes y assistaient. Son Excellence a fait son entrée dans la salle de réception vers huit heures, et elle est allée s'asseoir sur le trône élevé au fond de la salle du Conseil Législatif.

Nous empruntons au Chroniqueur de ce matin la liste suivante des personnes qui ont assisté hier au lever tenu par Son Excellence le Gouverneur Général :—

- H. C. Austin, Dr. Allan 17e Reg., Wm. Anderson, Dr. Anderson, C. E. Anderson, Mlle Kate Anderson, Mlle Anderson, Mlle Mary Anderson, F. W. G. Austin, R. Atkin, J. R. Audy, M. Audy, J. B. Alain, R. Alley, Louis Amiot, Jas. Adamson, M. de Adamson, Dr. Adamson, M. de Adamson. Jos. Baine, Capt. E. C. Barrow, V. A. J. Bouchette, Capt. N. H. Bowen, V. A. Emma Blain, — Burton, Major et Mde Burstall, Elzéar Brousseau, Geo. G. A. Bouchette, Ans Brousseau, Léger Brousseau, Wyndham Brady, 17e Rég., Dlle Lizette Brown, R. B. Brown, Lt.-Col. Brouse, V. A. Frank H. Badgley, T. O. Bramly, M. W. Brook, 17e Rég., A. O. Buchanan et Mlle Buchanan, Capt. J. W. Barrow, V. A., Dr. P. M. Barry, Lt.-Col. Blanchard, 17e Bataillon I. V. M., Jos. Bowles, E. C. Barber et Mde Barber, Sydney Bellingham, Lieut. Blais, Cav Vol., — Burroughs, J. E. Bolduc, L. G. Baillargeon, H. Berthelot, W. J. Barrett, J. Burroughs, J. S. Bowen, Mde P. C. Bucke, R. S. M. Bouchette et Mde Bouchette, Dr. Alfred Belleau, Louis Blodeau, Dr. Baillargeon et Mlle Baillargeon, F. Braun et Mde Braun, J. D. Brousseau et Mde Brousseau, Mde A. D. Bell, Major Bernard O. S. R.

W. Crombie, Adolphe P. Caron, Thomas R. Christian, Arthur Cassegrain, Mlle Carter, G. W. Colfer, René Cassegrain, Dr. Carey, R. A. Vincent Casseau, W. J. Cooper, F. Cumberland, H. Casgrain, L. A. Coté, W. Coulson, 25e Rég., L. B. Caron, Hon. J. Cauchon, Lieut. J. S. Crawford, Ste. Bataillon, V. M. R., G. T. Cary, W. Crowther, H. G. Collis, 25e Rég., Duncan W. Cook, 25e Rég., Mlle Clement, Capt. Collingwood B. A. L. A. Caron, A. J. Camber, Merville de Chéné et Mde de Chéné, W. D. Campbell, Mde Campbell — Cassels et Mde Cassels, Archibald Cary et Mde Cary, J. H. Clint et Mde Clint.

Robt Davis, S. Philippe Day, E. Dugal, H. S. Dakin et les Miles Dakin, J. B. Delage, G. Durval, Ths Devine, J. B. Duggan, Capt. P. G. Dugal, P. E. Dugal, H. Douglas, Mlle Eliza Douglas, Mlle Louisa Douglas, Frédéric J. S. Dore, Chs Drinkwater, Dr. de Derkey, — Dickenson, J. W. Duncomb, Mde Duncomb et les Miles Duncomb, H. de Gaudemout, Geo. Desbarats et Mde Geo. Desbarats, E. J. Deblais, Mde Deblais et Mlle Deblais, Mde Defoy et Mlle Defoy.

Hon. F. Evanturel et Mde Evanturel, Capt. J. F. Everett 25e Rég. et Mde Everett, J. A. Ely. Baron Falkenberg, Consul pour la Suède et la Norvège, et Mlle Falkenberg, John J. Foute, F. W. Fraser, Jos. Bell Forsyth et Mlle Forsyth, M. de Verd Fishere et Mde Fisher, Narcisse Faucher Mde Faucher et Mlle Faucher, L. J. C. Fiset, Rev. Chs. M. Fox.

Hon. M. Gingras, Mde Gingras, Mlle J. Gingras, Capt. E. Gingras, V. M. R., Dr. G. G. Gribbon 25e Rég., H. Grise, E. Gelinas, Lieut. Gordon, R. A. Alexis Gariépy, Capt. J. P. Gibson, V. M. R., A. Gauthier, E. C. E. Gauthier, J. A. Gagné, Capt. T. H. Grant, Q. V. A., W. H. Griffin, Henry R. Gettings, P. Garneau, F. P. Garneau, Jas. Gillespie, Pierre Gauvreau, H. P. Gauvreau, L. P. Gauvreau, Mlle Gauvreau, Abel Gauthier, Consul de France.

Rev. G. V. Housman, Mde Housman, Capt. Hawtayne, Mde Hawtayne, J. B. C. Hubert, H. Hamel, Henry Logan Harvey, A. C. de Lobiinière Harwood, M. P. P., A. B. Hamel, Lieut. C. E. Howell, Y. F. B., W. Higginson, H. J. Hubertus, C. Pell Heigham, 25e Rég., Lieut.-Col. Hamel, Q. M., G. Herrick, Alp Hébert, Phil Huot, E. Hester, Robert Hamilton, Mde Hamilton et Mlle Hamilton, Jas. W. Harper, A. T. Hartney, H. Hayward, F. H. Hinsworth, W. A. Hinsworth, Mlle Hinsworth, Mlle Augusta Hinsworth, Arthur Harvey, Mde A. Harvey, Mlle Healey, Mlle Harriet Harvey. M. Irving.

W. M. Newton, Thos F. Nellis. F. Oliver, J. O'Farrell, Jas. E. Oliver jr., Ed O'Brien, Jas. O'Brien, Godfrey O'Brien, Dr. O'Brien, Mlle O'Brien, Staff-Surgeon Oak es, M. Oakes, Mde Oakes, J. P. O'Meara, D. D. O'Meara, Mlle O'Meara. Major Panet, V. M. R., Mde Panet, M. Price, E. J. Price, W. F. Powell, M. P. J., Mde Powell, T. Patrick, Mde Patrick, Chas. J. Prendergast, Louis Prevost, W. P. Patrick, Wm. Pemberton, George Pemberton, Ed. Pemberton, Mlle Pemberton, Mlle Isabella Pemberton, H. Poetter, C. S. Parke, M. Parke, M. Pope, Capt. Parker, 17e Rég., Jas. Pearce, J. B. Pruneau, Jas. Patterson, J. Perrault, M. P. P., B. S. Prior, Mde Prior, Mlle Prior, C. Panet, Jr., Mde C. Panet, P. R. Poitras, Mde P. R. Poitras, Grant Powell, Chas. Pope, Mde Chas. Pope, Mlle A. Parent, J. F. Pellant.

M. Rae, Mde Rae, Dr. Rinfret, E. Remillard, M. P. P., Andrew Russell et Mlle Russell, G. C. Reiffenstein, Dr. Rees, R. H. Robertson, R. A., Dr. Rousseau, Dr. Rowand, F. A. Routh, Dr. F. E. Roy, Dr. L. J. Roy, Mde Roy, Thomas Ross, Mlle Ross, Mlle F. Ross.

Walter P. Seroold, Mde W. P. Seroold, Chas. Sharples, Wm. Sharples, Mlle Sharples, Capt. Seymour, Lieut. Simpson, R. A., Jas. B. Stevenson, Stanley Smith, G. A. Sala, Chas. St. Michel, G. Ormond Stoney, 25e Rég., W. de Q. Sewell, Lieut. Sitwell, R. E., A. J. Scott, E. S. Shrapnell, W. W. Scott, H. E. Steele, Mde H. E. Steele, J. Arthur Stewart, Mde J. A. Stewart, W. G. Sheppard, H. C. Sheppard, Mde Sheppard, Mlle Sheppard, Thos E. Sherwood, Lt. Col. Suzor.

L'Orateur du Conseil Législatif, Mde U. J. Tessier, Mlle J. E. Tessier, Le Maire de Québec, Leonce Taschereau, H. E. Taschereau, Mde H. E. Taschereau, Chas. Temple, Mde Chas. Temple, J. R. Thibaudau, J. Thibaudau, Mlle Thibaudau, Fenouils de St. Etienne, Guil. Talbot, — Thomson, J. F. Turnbull, C. M. Tate, J. C. Taché, John F. Taylor, Mlle V. Tessier, Ed. B. Temple, Crice Tetu, Arthur J. Taylor, Capt. Dalgair Travers, 17e Rég., Dr. P. G. Tessier, Arthur Taschereau, Gus Temple, Eugène Taché, Dr. P. G. Tourangeau, Capt. J. Thomson, V. M. R., J. Tarbutt, L. Tetu, A. Toth, Madame A. Toth, Mlle Toth.

M. Wicksteed, Mde Wicksteed, M. H. A. Wicksteed, Mlle Wicksteed, Wm. White, M. W. White, Jos. White, Dr. Wolf, Ste. Bataillon V. M. R., M. Worthington, F. W. Wood, Mde Wood, F. Weipert, Capt. Webber, 17e Rég., Mde Webber, Mlle Whitehead, Lt.-Col. Wiley, Dr. W. Wilson, C. S. R., Dr. Wilson, Mlle Wilson, Richard Webster, 25e Rég., Chas. T. Walcott.

P. Vibert, jr., Capt. Vohl, V. M. R., Dr. Von Ilandan, Lieut. Verrault, V. M. I., A. H. Verret, G. Vanelson, M. et Mde Vansittart.

Les membres de la conférence.

Voici la liste des membres qui représentent à la conférence intercoloniale les différentes provinces de l'Amérique britannique du Nord :—

- CANADA. Les douze ministres canadiens. NOUVELLE-ECOSSE. Sir R. McDonell, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse. L'hon. MM. Tupper, " W. A. Henry, " J. McCully, " A. G. Archibald, " R. B. Dickey.

- NOUVEAU-BRUNSWICK. L'hon. MM. Tilley, " M. Fisher, " M. Steve, " J. Grey, " M. Chandler, " M. Mitchell, " M. Johnston.

- ILE DU PRINCE-EDOUARD. L'hon. MM. Coles, " Colonel Havilland, " E. E. Palmer, " Colonel Grey, " A. A. Macdonald, " M. Whalen, " M. Pope.

- TERRE-NEUVE. L'hon. M. Shea, " M. Carter.

Sir E. P. Taché, premier ministre du Canada a été nommé président de la conférence.

La conférence intercoloniale.

La convention intercoloniale a commencé ses séances lundi, dans une des salles des bâties du Parlement. Le premier jour, la séance a duré depuis onze heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi. Hier la convention a eu une autre longue séance qui s'est prolongée jusqu'à quatre et demie.

Rien de ce qui s'est passé dans ces deux séances n'a transpiré au dehors, et nous croyons que la curiosité publique va nécessairement chômer jusqu'à la clôture des conférences.

Il est bruit que le Parlement va se réunir vers la mi-mai.

Le chemin de fer intercolonial.

Une dépêche télégraphique en date de Québec, 10 octobre, et publiée dans le Leader de Toronto, dit que le parti d'explorateurs chargé de faire l'exploration du chemin de fer intercolonial projeté a découvert un passage praticable sur le versant sud de la vallée du St. Laurent. Le Major Robinson avait en vain cherché dans son exploration ce passage praticable. La dépêche ajoute que toute la contrée jusqu'à la ligne provinciale du Nouveau-Brunswick est propre à la colonisation.

Le Leader annonce que le gouvernement a envoyé des secours aux sauvages de l'île Manitouline, qui ont été réduits à la misère par les incendies qui ont eu lieu chez eux cet été.

Les Iles de la Magdelaine.

Le Herald de Montréal publiait dernièrement une correspondance, signée Fair Play qui attirait l'attention sur la tenure des terres dans ces îles à propos d'une réclamation que les délégués de l'île du Prince Edouard doivent faire, dit-on, à la convention de toutes les colonies. La tenure des îles de la Magdelaine est la même que celle de l'île du Prince Edouard. La famille de l'Amiral Coffin n'y concède de terres qu'à titre de bail emphytéotique. L'inconvénient de cette tenure est aussi grand et plus grand même que celui de la tenure Seigneuriale; il n'y a réellement point de propriétaire par conséquent personne d'intéressé à l'amélioration et au progrès. Les occupants actuels, les pauvres acadiens, seront dans un certain nombre d'années entièrement à la merci de la famille de l'Amiral; et dans le moment où l'on s'occupe d'établir les Acadiens de l'île du Prince Edouard sur des terres du Bas-Canada, il semble que l'on ne devrait point non plus négliger de venir au secours de ceux des Iles de la Magdelaine.

L'importance de ces îles et l'augmentation du commerce qui résulterait d'un changement de tenure serait du reste une compensation aux sacrifices que les Provinces auraient à faire; et s'il est fait quelque chose pour l'île du Prince Edouard, il nous semble qu'en toute justice on devrait profiter de cette circonstance pour venir au secours des habitants d'une partie de notre territoire. Nous reviendrons prochainement sur ce sujet qui est bien digne d'occuper l'attention de notre parlement.

Terrible catastrophe. Hier après-midi la rue Champlain a été le théâtre d'une bien triste catastrophe. Vers cinq heures, toute la Basse-Ville fut mise en émoi par un terrible roulement ressemblant à une série de détonations. Une foule considérable se précipita dans la direction d'où venait ce bruit sinistre.

Un éboulis venait de se faire au Cap Diamant vis-à-vis de l'ancienne douane. Deux maisons de la rue Champlain venaient d'être complètement écrasées par cette avalanche de pierres et de terre et ne présentaient plus qu'un amas de ruines.

La première de ces maisons appartenant à Mme Veuve Scott, était occupée par M. Battle, de la police riveraine, et au moment de l'accident toutes les membres de la famille de l'occupant s'y trouvaient. Par un bonheur providentiel ils réussirent à s'échapper sains et saufs au milieu des débris. L'autre maison, appartenant aux héritiers Lewis, était occupée par trois familles: le premier étage par John Hayden, arimeur; le rez-de-chaussée, par Patrick McCann et les mansardes par un nommé Deegan. Ces pauvres familles furent moins heureuses que celle qui occupait la maison voisine. Voici la liste des infortunés victimes retirées sans vie des ruines: John Hayden, âgé de 40 ans; Mary Scanlan, son épouse, âgée de 33 ans; Mary Hayden, enfant des précédents, âgée de 9 ans et Sarah McCann, enfant du locataire du rez-de-chaussée, âgée de 8 ans.

Voici maintenant la liste des blessés: Mme McCann et deux de ses jeunes enfants, et un jeune enfant de M. Hayden. Immédiatement après l'éboulis, les premières personnes arrivées sur le théâtre de l'accident se mirent à la recherche des pauvres victimes. La police riveraine se mit aussi à l'œuvre et on ne tarda pas à retirer les morts et les blessés des ruines. Les blessés furent transportés à la station de la police riveraine où ils reçurent les soins des docteurs Wherry, Moffatt et Brown, et de plusieurs membres du clergé qui s'étaient transportés sur les lieux à la première nouvelle de l'accident.

On dit qu'un matelot qui pensonnait dans la famille McCann, n'a pas encore été trouvé; on craint qu'il soit sous les ruines.

Outre les deux maisons écrasées, une autre grande maison appartenant à M. J. Day et occupée par M. Lesueur a été gravement endommagée.

Une enquête doit avoir lieu aujourd'hui sur ce déplorable accident qui fait un lugubre pendant aux terribles éboulis de 1841 et de 1852 qui coûtèrent la vie à tant de victimes, et qui eurent lieu dans le voisinage immédiat de celui d'hier.

Cet éboulis, comme ceux de 1841 et de 1852 est dû, sans doute aux pluies abondantes que nous avons depuis plus de huit jours, et qui ont eu pour effet d'enlever la terre qui tient liés les uns aux autres les fragments de rochers à la superficie du Cap Diamant.

Le département du feu.

La députation, qui est partie de cette ville samedi pour Montréal pour s'en-

quérir de la direction et du fonctionnement des départements du feu et de l'acqueduc chez notre sœur-cité, a été présentée lundi à son honneur le Maire Deaudry, dans l'Hôtel-de-Ville de Montréal. La députation a ensuite examiné le télégraphe qui donne l'alarme en cas d'incendie, le réservoir, etc. et a recueilli toutes les informations qu'elle désirait. On a donné à la députation toutes les facilités possibles dans ses recherches et nos bons voisins se sont montrés d'une bienveillance et d'une politesse extrêmes. Nos députés sont revenus satisfaits et convaincus de la perfection du système pratiqué à Montréal et des grands avantages qu'il offre.

Division Lauzon.

L'honorable M. Elzéar Duchesnay a été réélu pour cette division du Conseil Législatif.

Discours de Mgr. Dupanloup.

Nous commençons à publier aujourd'hui sur notre première page le magnifique discours prononcé au congrès de Malines par Mgr. Dupanloup. Nous nous bornons à donner aujourd'hui l'introduction, afin de ne pas diviser les différentes parties de cet éloquent plaidoyer sur la nécessité de l'Education chrétienne du peuple et de l'Instruction primaire.

Nos lecteurs ne liront pas sans intérêt ce beau discours qui pour la forme et pour le fond est un chef-d'œuvre.

Messire Trahan.

Nous empruntons au Richmond Guardian du 1er octobre l'article suivant au sujet du départ de Richmond de Messire Luc Trahan. M. Trahan est un ancien missionnaire des cantons de l'Est, où il demeura depuis seize ans. Il a desservi les populations canadienne et irlandaise sur une étendue considérable de territoire, formé plusieurs missions, bâti plusieurs chapelles. Il a été souvent nommé député de l'Evêque de Trois-Rivières pour l'érection des nouvelles paroisses, la construction des églises et presbytères et le règlement de diverses difficultés. Il est assurément un des prêtres qui ont le plus contribué au développement de la colonisation dans les cantons de l'Est et dont le nom sera le plus intimement lié à la partie de notre histoire qui regarde ces localités.

Monseigneur de Trois-Rivières qui ne voulait pas le laisser épuiser dans ces missions vient, malgré le besoin qu'il en avait, de le retirer de Richmond afin de lui faire prendre un peu de repos dans une paroisse où il n'aura pas de mission à faire. Le Richmond Guardian fait un digne éloge de M. Trahan. Cet éloge est d'autant plus remarquable qu'il sort de la bouche même des protestants et il n'est pas moins honorable pour la religion qui produit de tels hommes que pour M. Trahan lui-même.

Voici l'article en question: "Le départ du Rév. M. Trahan, laisse parmi nous un vide qu'il sera bien difficile, pour ne pas dire impossible, de remplir. Nous n'avons pas à révoquer en doute la sagesse qui a dicté à Sa Grandeur, l'Evêque des Trois-Rivières, la ligne de conduite qu'elle a tenue dans cette circonstance; mais ce dont nous sommes certains, c'est que quelque nombreuses et quelque bonnes que soient les raisons qu'elle a eu d'en agir ainsi, nous ne sommes pas moins vivement affectés de la perte d'un homme aussi exemplaire, aussi généreux, aussi populaire.

"Il nous laisse après seize années de résidence au milieu de nous, emportant avec lui non seulement les bons souhaits de tous ceux qui composent cette population, mais encore les vœux les plus ardents que tous, protestants et catholiques, adressent au ciel pour son bonheur temporel et spirituel.

"Il y a des circonstances où la bouche est impuissante à exprimer ce que le cœur éprouve, et le silence dans un malheur où tous les cœurs sont profondément affligés, et batten à l'unison, est plus éloquent que les paroles; or le départ de M. Trahan est un de ces malheurs. Nous connaissons assez la place qu'il occupe dans l'estime et l'affection de ce peuple pour croire que son départ sera regardé par tout le monde comme une calamité; ses vertus innombrables, et ses manières douces, affables et obligantes le rendent trop recommandable pour que son départ ne soit pas considéré comme un de ces malheurs que le temps seul peut faire oublier.

"Tout le monde convient qu'au milieu d'une population dont la majeure partie est protestante, un prêtre catholique doit rencontrer de grandes difficultés dans l'exercice de son ministère; rien donc ne peut faire mieux l'éloge de M. Trahan que le bon témoignage que tous les protestants s'accordent à rendre à sa dignité et à son caractère. Personne ne pouvait faire mieux qu'il n'a fait; aussi lui adressons-nous, au nom de tous les protestants de ce quartier, l'expression de nos plus profonds respects à l'occasion de son départ. Il est donné à très-peu d'hommes publics de se faire autant d'ami que M. Trahan; et parmi ceux qui ont à regretter son départ, il n'en est pas un seul qui ne sente qu'en le perdant, il perd un véritable et sincère ami.

"Ses qualités le faisaient aimer et estimer de tous ceux qui le connaissaient, et il avait la confiance de tous. Aussi, il n'est pas étonnant si, dans la construction de son église en cette localité, le succès a répondu à son zèle. Ardant quand il s'agissait des intérêts de Dieu, il ne l'était pas moins quand il fallait travailler à la cause de l'éducation, et encourager toute entreprise qui tendait au bien commun.

"Il était modeste et discret dans l'expression de ses sentiments, fidèle à sa parole, plein de déférence pour ceux qui différaient avec lui de sentiments; il était aussi très-hospitalier, et très-punctuel dans l'accomplissement de tous ses devoirs de pasteur.

Il faisait aucune différence entre le protestant et le catholique, entre le riche et le pauvre; il était toujours prêt à donner de bons conseils à ceux qui en demandaient, et toujours prêt aussi à secourir les affligés et les nécessiteux. M. Trahan est un de ces hommes qui se rencontrent peu communément, et dont la perte se fait longtemps sentir.

"Nous apprenons que ce Rév. Monsieur va demeurer à St. Zéphirin, dans le comté d'Yamaska, et qu'il aura pour successeur M. Queen."

Ordinations.

Dimanche dernier, le 9 du courant, Mgr. l'Administrateur a fait, à la Cathédrale, les ordinations suivantes:

M. A. Fafard, sous-diacre de ce diocèse, a été promu à l'ordre sacré du Diaconat;

M. P. Doherty, acolyte, au Sous-Diaconat;

MM. J. Graham, clerc-Tonsuré du diocèse de Kingston, Pantaléon Bégin, A. Girard, A. H. Gosselin, C. Bôrubé et W. Couture, clercs-Tonsurés de ce diocèse, aux Ordres Mineurs.

Sa Grandeur a aussi donné la Tonsure à MM. L. Lambert, G. Roy, L. Gauthier, J. O. Faucher, J. Girard et A. Boucher du diocèse de Québec, G. Leblanc et A. McEachen, du diocèse d'Arichat, et Thos. Maloney du diocèse de Kingston.

Ce matin encore, à la chapelle intérieure de l'Archevêché, Mgr. l'Administrateur a bien voulu donner la Tonsure cléricale à MM. B. L. Chabot et J. L. Franceur, tous deux de ce diocèse, et professeurs au Collège de Lévis.

Bazar.

Le bazar pour venir en aide à l'Asile de Ste. Brigitte a été ouvert lundi à la Salle de Musique. Le premier jour et hier, malgré les mauvais temps, il y a eu un nombre considérable de visiteurs. On y voit un assortiment magnifique d'articles de fantaisie et de prix confectionnés par les dames qui en ont la direction. Nous espérons que ces dames charitables auront un succès complet dans leur œuvre si philanthropique.

M. Luc Beauchêne, élève de l'Université-Laval, a été admis à pratiquer comme médecin, après un examen subi devant le collège des médecins et chirurgiens, à une séance tenue hier en cette ville.

A la même séance, MM. John J. Velden et Thos. Vallerand ont été admis à pratiquer comme pharmaciens, chimistes et droguistes. M. Velden a étudié chez M. Brunet, pharmacien, St. Roch; et M. Vallerand, chez M. Musson, pharmacien, Haute-Ville.

Publications.

Nous accusons réception d'une brochure d'une quarantaine de pages, intitulée The crown and the confederation (La couronne et la confédération.) Cette brochure se compose de trois lettres anonymes adressées à M. J. A. Macdonald, procureur-général du Haut-Canada. Les deux premières ont déjà paru dans les colonnes de la Montreal Gazette. L'auteur, dans ses deux premières lettres, se prononce contre tout projet de confédération qui se rapprocherait du système démocratique et dit qu'un tel projet serait mal vu de la grande majorité de la population des deux origines qui est loin d'avoir des aspirations républicaines. Dans la dernière il s'occupe de la délimitation des pouvoirs respectifs de la législature fédérale et des législatures locales, tel qu'exposé dans le document semi-officiel du 23 septembre.

Cette brochure sort des ateliers de M. John Lovell, de Montréal.

Nous accusons aussi réception d'une petite brochure, d'une trentaine de pages, publiée par M. Vincent, de Québec, et intitulée: Les mines d'or du Bas-Canada, ou guide du mineur. Cette brochure contient une foule d'importants renseignements sur les mines d'or de la chaudière, et donne des détails sur la manière la plus avantageuse de les exploiter.

Nos remerciements aux éditeurs de ces deux brochures.

Etats-Unis.

Le major Wilson et 6 de ses hommes, fait prisonniers à Pilot Knob ayant été condamnés à être fusillés par le général Tom Reeves sous prétexte qu'ils avaient commis des meurtres dans l'Arkansas, le général Rosecrans a de suite ordonné d'infliger la même punition à un major confédéré et 6 de ses hommes.

On estime que le dommage causé au chemin du Pacifique s'élève à \$300,000.

Dans un rapport fait par le gouverneur Brown de la Géorgie, ce dernier dit qu'il avait refusé la proposition de Sherman de discuter à Atlanta la sécession

de la Géorgie d'avec la confédération, disant que cet Etat avait juré fidélité à la confédération et qu'il n'aurait pas seul dans les circonstances.

Le 4 octobre, les confédérés ont pris Big Sherman. Le 6, un combat sérieux a été livré par les troupes fédérales sous le général French, dans lequel les confédérés ont été repoussés avec de grandes pertes et en abandonnant leurs morts et les blessés.

Une dépêche du général Stevens rapporte que Sheridan était encore à Harrisonburg; ses trains de provisions marchaient toute la nuit et étaient rarement arrêtés par les guérillas.

Une intéressante correspondance de Nassau du 25 septembre, contient les informations suivantes au sujet des cours de blocus:

"Quelques vaisseaux américains sont ici maintenant, et presque tous voyagent sous pavillon anglais. Il y a aussi quelques uns de ces derniers qui nous viennent des villes de Baltimore, Philadelphie, et Boston. Saunders & Co., et d'autres sécessionnistes reçoivent des effets toute l'année, et presque toutes leurs affaires sont exclusivement avec les rebelles. Le commerce se fait entre divers points. Les effets viennent de la Havane et d'autres ports de Cuba, ainsi que de Halifax, St. John, Montréal et les ports qui bordent la côte du Nord. Quelques juifs canadiens ont des intérêts dans la violation du blocus. Douze vaisseaux sont partis et environ une douzaine se préparent. Le steamer Hope, capable de transporter 2000 balles de coton, et d'autres cargaisons, doit laisser Wilmington sous peu. Le vaisseau et la cargaison valent plus de \$200,000. On dit que 30 autres vaisseaux doivent arriver bientôt d'Angleterre. Un d'eux est arrivé le 15 au soir.

"Les lignes Louisa s'est échoué à son premier voyage à l'île de la Havane et est probablement tout-à-fait perdu. Le Prince-Albert a été perdu il y a deux ou trois semaines en entrant dans le port de Charleston. Le Star, parti de Savannah, a été obligé de retourner en arrière pour réparer ses chaudières brisées. Des effets embarqués par des personnes non suspectes parviennent ici. La semaine dernière arrivèrent quelques boîtes d'environ 3 pieds de long à l'adresse de John B. Lette, un des agents du gouvernement du Sud. Elles étaient venues par le Corsica, avaient été enlevées au Gen. Whitney, qui forçait le blocus, et embarquées à Columbia, Caroline du Sud."

Les derniers journaux de Richmond nous apprennent que les lignes unionistes renferment plusieurs résidences qui n'avaient jamais été auparavant en dehors des lignes ennemies, et tous les ordres pour le service civil et autres ont été révoqués. Tous les hommes capables de porter les armes ont été enrôlés.

Les fédéraux sont à 44 des limites de la corporation, et à 14 des lignes rebelles.

La cavalerie confédérée a remporté un succès à Waynesboro, mais a été repoussée à Bridge-Water et à Mount-Crawford. McNew, célèbre guérilla, a été blessé et fait prisonnier à Mount Jackson; il avait auparavant détruit un pont à Idenon. Entre Harrisonburg et Winchester, les guérillas sont maîtres.

Le col. rebelle Wheeler a fait une excursion dans l'Ouest, dans laquelle il a pris 300 hommes, beaucoup de chevaux et de bestiaux, et détruit pour un million de piastres de magasins fédéraux dans 6 villes différentes. Il n'a pas perdu un homme.

On n'a pas de nouvelles du Roanoke, parti de la Havane, et qu'on suppose pris par les pirates.

Les fédéraux ont été chassés, après un combat sérieux, de la position qu'ils avaient prise il y a dix jours à Chapin's Bluff, sur la rivière James. Les pertes sont considérables des deux côtés.

On lit dans une lettre de Richmond: Longstreet remplace Early et à moins que l'ennemi ne soit de 50,000 vétérans nous pouvons nous attendre à des succès dans la vallée.

Le gén. Burbridge a attaqué Saltville en Virginie, et a pris deux redoutes et 150 hommes outre un butin considérable; le général Burbridge s'est ensuite retiré devant les rebelles qui l'ont poursuivi 8 miles. Burbridge a pris le chemin de Lexington.

Une dépêche du général Early au général Lee, datée du 7 octobre, dit que l'armée de Sheridan avait commencé à retraiter de la vallée Shenandoah la nuit précédente. Une autre dépêche dit que c'est par ordre du général Grant que Sheridan opère cette retraite.

L'Enquirer de Richmond dit que Sherman est complètement bloqué dans Atlanta par Forrest. Ce journal ajoute que les lignes de communication du général du Nord sont tellement détruites qu'il n'a pu communiquer avec le gouvernement de Washington depuis plusieurs jours.

Le nouveau département de Beauregard comprend l'Est du Maryland, le Mississippi, le Tennessee, l'Alabama et la Géorgie.

Vendredi dernier, durant la bataille livrée sous les murs de Richmond, le général confédéré Gregg a été tué à la tête d'une brigade toxienne qu'il commandait, et le général confédéré Bradley, de la Caroline du Sud, a été dangereusement blessé.

Le général Price, à la tête d'une armée de 20,000 confédérés, est entré dans le Missouri. Il brûle les dépôts et les chars de chemins de fer et enlève les lisses des chemins.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le steamer Europa, parti de Liverpool le 1er de ce mois et de Queenstown le 2, est passé à Cap Race lundi soir. Les nouvelles qu'il apporte sont de deux jours plus récentes. Il n'y avait pas de changement dans les

affaires monétaires et il n'y avait pas de nouvelles faillites. Le steamer des Etats-Unis le Kearsage a été hélé le 1er du courant et il a répondu qu'il était à la recherche du pirate Alabama.

Liste des Membres de la Société de Colonisation de Québec.

- MM. J. E. Lemioux, Québec. Chs. Lespérance, " N. F. Laurent, " David Rottier, " Eugène Tétu, " Dr. Lafrère, " James O'Brien, " Isidore Dubois, " Hon. Juge Caron, " Adolphe Caron, " Arthur Caron, " L. G. Baillargé, " Hector Berthelot, " Jean Labrecque, " L. H. Huot, " L'abbé F. X. Pellerin, " Téléphore Fournier, " Thomas Fournier, " J. B. Plamondon, " Nordbert Germain, sen. " Nordbert Germain, jun. " Gaspard Germain, " Dlle. Caroline Germain, " Emilie Germain, " Augustin Gauthier, " Edouard G. Gauthier, " Dlle. Flor Gauthier, " Mathilde Gauthier, " Henri Elz. Taschereau, M. P. P. " Madame Taschereau, " Cyr. Delagrave, " Madame Delagrave, " Jean Blanchet, " Jacques Fuchs, " M. A. Plamondon, sen. " Madame Plamondon, " M. A. Plamondon, jun. " Dlle. Dianne Plamondon, " Clotilde Plamondon, " Adrienne Plamondon, " Alice Plamondon, " Fra. E. Hudon, " Jules Belanger, " Goldfroy Gingras, " John Burroughs, " Madame Burroughs, " Edward Burroughs, " L. J. C. Fiset, " Elz. Fiset, " Dr. Rousseau, " Madame Rousseau, " Chs. F. Langevin, " Chs. Langevin, " M. W. Baby, " Mlle. Baby, " C. A. P. PELLETIER, Trés. S. C. Q. (A continuer.)

France.

On écrit de Paris, 25 septembre: La convention dite du 15 septembre absorbe l'attention générale, et l'on ne saurait parler d'autre chose. Les journaux, les cercles, la Bourse n'ont pas d'autre thème, et chacun commente à sa façon l'acte considérable qui vient de surprendre l'Europe.

FAITS DIVERS.

LE BUREAU DE COMMERCE ET LES DÉLÉGUÉS DES PROVINCES D'EN BAS.—Le Bureau de Commerce, par son Conseil, a invité les Délégués des provinces maritimes et les membres du gouvernement canadien à un dîner qui aura lieu à l'hôtel Russell samedi soir. Voici les noms des messieurs qui forment le comité qui doit présider à l'organisation de cette fête: A. Joseph, Président; H. S. Scott, Vice-Président; James Ross, J. B. Forsyth, Henry Fry, P. Garneau, T. H. Dunn, T. C. Lee, J. H. Clint, et T. H. Grant, secrétaire-trésorier du comité.

régle le concours de la France dans cette éventualité. Or, s'occupe-t-on de régler sa conduite en cas d'événements improbables ou lointains? Ici, dans nos régions officielles, on dit tout haut que le traité est la préface d'incidents et de complications très-graves, et un conflit armé apparaît déjà à tous les yeux clairvoyants comme la suite à peu près certaine de la phase dans laquelle nous venons d'entrer.

On parle de la convocation des Chambres françaises pour les premiers jours de décembre. Ce qu'il y a de certain, c'est que le conseil d'Etat s'occupe dès maintenant d'un certain nombre de projets de loi destinés à alimenter la session, qu'on ne laisserait pas se prolonger durant six mois comme l'année dernière, mais qui serait close à la fin de février ou de mars;—autre symptôme, qui fait croire que le gouvernement, en ordonnant ainsi les choses, entend s'affranchir du contrôle des Chambres dès l'ouverture du printemps, de manière à diriger alors sa politique en toute liberté.

Les Polonais.

On lit dans le Journal des Villes et Campagnes: Exterminés et déportés en Russie, poursuivis en Prusse, les Polonais sont frappés en Autriche avec non moins de fureur. Ici on s'adresse principalement à des femmes, dénuées depuis longtemps déjà. La comtesse Ostrowska a été condamnée à cinq années de carcere duro avec les fers, la comtesse Wodzicka et Mme Zebrowska, à dix mois, Mmes Wilkoszewska et Ihing à six mois, Mmes Alexandrowicz et Dymidowicz à quatre mois de prison. Voilà comment le gouvernement de Vienne entend la revendication des droits de la Pologne, qu'il semblait naguère poursuivre de concert avec la France et l'Angleterre.

LES STATIONS DES CHARRIERS DANS LES RUES.

LE DAILY NEWS d'hier matin dit qu'il apprend que le règlement passé dernièrement par le Conseil de Ville pour rétablir les stations de charretiers dans les rues a été rejeté par les officiers légaux de la Couronne. — Quelques membres influents du commerce d'Ottawa doivent demander à la prochaine session une charte d'incorporation d'une banque qui aurait son siège principal dans la future capitale. Le chiffre élevé d'affaires qui se fait dans la vallée de l'Ottawa, les dépôts considérables faits par ce commerce aux banques étrangères, la circulation considérable des billets, les profits réalisés par les succursales établies en cette ville, assurent le succès de cette institution financière, si elle s'établit.

ACCIDENTS.—Lundi matin, un journalier du nom de Corney, demeurant rue Ste. Croix, quartier Montcalm, a eu une cuisse fracturée accidentellement pendant qu'il travaillait à bord d'un navire amarré au quai Giblin.

—Un jeune garçon du nom de Fairfax Fishwick est tombé accidentellement, samedi, dans la cale du steamer Nova Scotian. Il a été transporté le lendemain à l'hôpital de la marine. Il est dit-on, dans un état très-précieux, n'ayant pas recouvré sa connaissance depuis l'incident.

—Le second a eu lieu dans une circonstance plus déplorable encore. Les trois hommes qui ont été tués étaient ivres, dans un wagon trainé par un cheval. Au lieu d'arrêter en voyant la locomotive prête à passer dans la traversée en haut de Thorold, ils persistèrent à avancer avec l'intention probable de passer avant le train.

—M. Brydges et plusieurs autres personnes ayants des intérêts dans les différents chemins de fer de la province sont actuellement à Québec pour conférer avec le gouvernement sur des affaires concernant les différents compagnies.

SCANDALE À LÉVIS.

—Vendredi dernier, vers dix heures du matin, le feu prit à une bâtisse servait de hangar à M. Charles Lecours, boulanger, de Lévis. Il faisait alors un fort vent de nord-ouest, et sans le secours des éclusiers qui se portaient promptement au lieu du sinistre, l'incendie aurait pris des proportions alarmantes.

ÉPUIÈRE ACCIDENT À LA PRAIRIE.

—Samedi, le 8 du courant, entre 4 et 5 heures du matin, un nommé Martin, de St. Jean Chrysostôme, se rendait en voiture à la ville en compagnie de sa femme. Comme il suivait le chemin qui longe le fleuve, à environ un mille et demi en haut du village de la Prairie, sa voiture a versé, par le mauvais état des chemins, rapporte-t-on, et sa femme et lui ont été jetés par terre. Martin ne reçut aucun mal, mais avait relevé sa femme, il remarqua qu'elle ne donnait aucun signe de vie. Il la porta à quelques pas de là, dans un champ, puis il courut à la maison la plus voisine, chez M. Brousseau, pour se procurer un fanal, la nuit étant très-noire.

méro dit que la panique qui s'était malheureusement fait sentir depuis quelques jours s'apaisait graduellement et que sous peu de jours le commerce reprendrait son activité.

ANNONCES NOUVELLES.

Vente d'huissier—F. Lepage. Thé naturel du Japon—Léger Brousseau. Mucilage—Léger Brousseau. Assortiment d'encre à écrire—Léger Brousseau. Coup d'œil sur le Canada et la Colonisation—Léger Brousseau.

COMMERCÉ.

MARCHÉS DE NEW-YORK. 11 octobre. Fleur, reçu 14,445 barils; marché 10 centins d'augmentation; ventes 7,000 barils à \$7.00 à \$7.70 pour superfine de l'Etat; \$7.00 à \$8.10 pour extra de l'Etat; \$8.25 à \$8.35 pour la choisie; \$8.85 à \$8.95 pour la superfine de l'ouest; \$8.00 à \$8.50 pour commune et moyenne extra de l'ouest; \$9.50 pour commune et bonne marque pour exportation round-hoop Ohio.

Le grand besoin médical satisfait.—Demandez à n'importe quel médecin qu'elle a été le grand desideratum de la pratique pendant des siècles? Il vous répondra, la purgation sans douleur ni nausée, sans constipation subséquente, sans aucun dérangement à la force du patient. Demandez à quiconque a fait usage des Pâtes sucrées de Bristol si elles n'ont pas accompli cet objet.

AVIS IMPORTANT.

Le public est particulièrement averti d'examiner avec soin chaque bouteille de la Salsepareille de Bristol, qu'il achète, attendu qu'aucune n'est véritable que celle qui porte la signature de Lanman et Kemp écrite sur l'étiquette bleue qui est à l'extérieur de l'enveloppe, autour de chaque bouteille. La salsepareille véritable est préparée seulement par LANMAN & KEMP, Droguistes en gros, New-York.

VENTE D'HUISSIER.

N° 576. Polygraphe Dargyba et all. vs. Marie Paquet et all. VENDREDI le vingt et unième jour d'octobre court à dix heures devant moi, sera vendu, sur le marché St. Paul, les effets de défendeurs consistant en tables, chaises, tapis, sofas, piano, etc. Pour moi soussigné, F. LEPAGE, H. C. S.

VENTE D'HUISSIER.

N° 576. Polygraphe Dargyba et all. vs. Marie Paquet et all. VENDREDI le vingt et unième jour d'octobre court à dix heures devant moi, sera vendu, sur le marché St. Paul, les effets de défendeurs consistant en tables, chaises, tapis, sofas, piano, etc. Pour moi soussigné, F. LEPAGE, H. C. S.

VENTE D'HUISSIER.

N° 576. Polygraphe Dargyba et all. vs. Marie Paquet et all. VENDREDI le vingt et unième jour d'octobre court à dix heures devant moi, sera vendu, sur le marché St. Paul, les effets de défendeurs consistant en tables, chaises, tapis, sofas, piano, etc. Pour moi soussigné, F. LEPAGE, H. C. S.

BUREAU DE POSTE DE QUÉBEC.

—Le 23 septembre 1864. Le et après LUNDI prochain, le 26 du courant, les Mails pour la route de la Rivière-du-Loup, Gaspé, la Baie des Chaleurs, Edmundston et Woodstock seront fermées à ce Bureau aux jours ordinaires à 8 h. A. M. Un sac supplémentaire à 9 h. A. M. Pour la Cité de Montréal, Trois-Rivières, Sorel et le Port de Bâtisvan, à 3 h. P. M. Pour la Cité de Montréal, la Canada Ouest, et les Etats-Unis, à 6 h. P. M. Un sac supplémentaire à 8 h. P. M. Pour le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, via Portland, les Mardis et Vendredis, à 6 h. P. M. J. SEWELL, Maître de Poste. Québec, le 10 octobre 1864—1061

PROVINCE DU CANADA. SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL, RECEVRA A L'HOTEL DE PARLEMENT, MARDI SOIR, LE ONZE OCTOBRE, A NEUF HEURES.

Conformément à la règle adoptée à la cour de Sa Majesté de St. James, il sera nécessaire que les Dames et Messieurs, qui n'ont pas encore été présentés à Son Excellence, envoient leurs cartes à l'Aide-de-Camp de service la veille de la réception, afin que leurs noms soient soumis à Son Excellence. Il sera aussi nécessaire que les Dames et Messieurs présents à la réception, soient tous pourvus d'une carte, portant leurs noms lisiblement écrits ou imprimés, qu'ils donneront à l'Aide-de-Camp de service, avant d'être présentés à Son Excellence.

LES SOUSSIGNÉS offrent en vente leur assortiment général de

THE VERT ET NOIR, récemment arrivés direct de Chine et du Japon. THE VERT! Hyson Twankay, Old Hyson, Young Hyson, Imperial, Gunpowder. THE NOIR! Supérieure Morning Congou. Thé du Japon coloré et incolore de première qualité pour 3s. la livre. 10 oct. 1874.—1062 DION & DUBEAU.

LES SOUMISSIONS cachetées et adressées au

soûssigné seront reçues à ce Bureau jusqu'à MIDI, jeudi le 20 octobre courant pour certaines réparations à faire aux quais débarcadères de l'Hotel et la Malbaie. On peut voir les spécifications des travaux à ce Bureau. Les soumissions devront être adressées respectivement: "Soumission pour le quai de l'Hotel" et "Soumission pour le quai de la Malbaie. Chaque soumissionnaire devra donner ses nom, prénoms et adresse, en toutes lettres, et fournir la signature de deux personnes solvables qui voudront se porter cautions de l'exécution fidèle et au venable de leur ouvrage. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 10 octobre 1864. —1063 5f.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

De Québec à Gaspé, Paspébiac, Dalhousie, Miramichi, Shediac et Pictou. Le puissant steamer neuf en fer à hélice et de première classe, LADY HEAD, W. DAVIDSON, Maître, LAISSERA LE QUAI ATKINSON, MARDI, le 18 octobre, A QUATRE heures P. M. Arrêtant aux Ports ci-dessus en allant et en revenant.

PROXIMITÉ DE QUÉBEC.

Le public est particulièrement averti d'examiner avec soin chaque bouteille de la Salsepareille de Bristol, qu'il achète, attendu qu'aucune n'est véritable que celle qui porte la signature de Lanman et Kemp écrite sur l'étiquette bleue qui est à l'extérieur de l'enveloppe, autour de chaque bouteille. La salsepareille véritable est préparée seulement par LANMAN & KEMP, Droguistes en gros, New-York. Agents à Québec:—John Musson et Cie; J. S. Bowen; J. E. Burke; Bowles et McLeod; E. G. Roux; O. Giroux; J. H. Marsh; J. W. McLeod; W. E. Brunette; R. Dugal et J.-B. Martel et Cie.

GRAND ETALAGE DE MARCHANDISES SECHES.

1864. POUR LA SAISON. 1864. 25 CAISSES ET 18 BALLOTS. Drap et Casimir Noirs, Drap Double Foulé, Drap de Gaspé, Drap de Pilote, Drap de Moscou, Tweeds de Fantaisie, Tweeds Ecosais, Tweeds, Tissue Canadien, Flanelle de Fantaisie, Tapis et Damas, Etoffe à Robe, en grande variété, Carroté Ecosais, Coubourg, Mérinos, Barathie et Paramata, Châles et Echarpes de laine, Toile de toute sortes. A très bas prix. COTE ET CATELLIER, N° 30, rue de la Couronne, St. Roch. Près du Marché Jacques Cartier. 2 octobre 1864—1057 12m.

COUP D'ŒIL SUR LE CANADA ET LA COLONISATION.

OM. PEUT SE PROCURER cette récente Colonisation de M. STANISLAS DRAPEAU, sur la Colonisation, à la librairie du soussigné, moyennant 124 cents par copie. Il n'en reste plus qu'une cinquantaine de copies à disposer. LÉGER BROUSSEAU, 7, Rue Buade, Haute-Ville. Québec, 5 octobre 1864.

ON VIENT DE RECEVOIR A LA LIBRAIRIE DE LÉGER BROUSSEAU, 7, Rue Buade, UN GRAND ASSORTIMENT D'ENCRE NOIRE COMME SUIT:

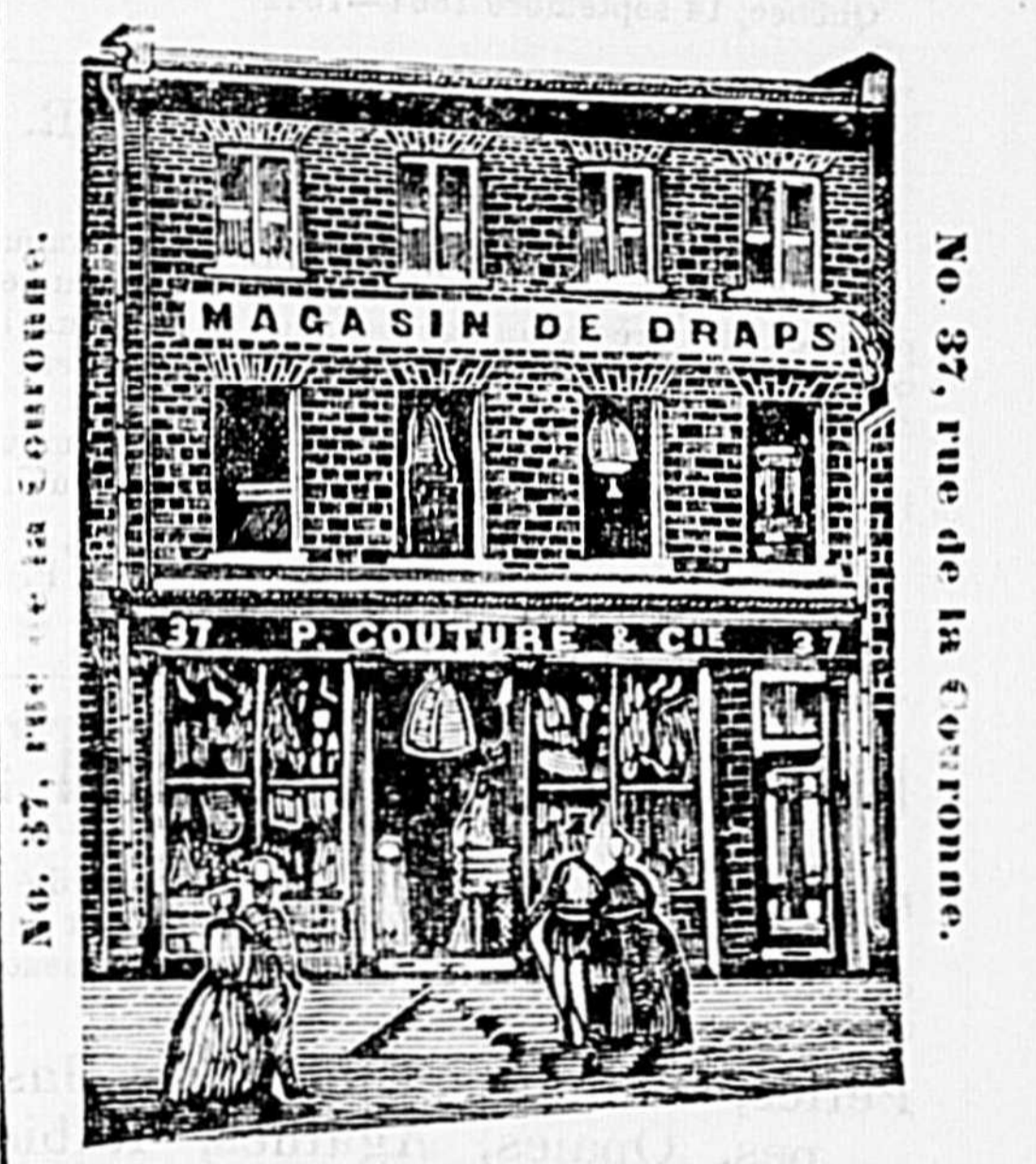
Encre de Perth pour les Bureaux, (Perth Office Ink). Encre du Commerce, (Commercial Ink). Encre Supérieure pour les records, (Excelsior record Ink). Encre à copier, (Copying Ink). Encre Bleue-Noire de Stephens, (Blue Black writing fluid). Encre rouge dite Carmin, (Carmin Ink). Québec, 3 octobre 1864

La Banque Nationale.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE SEMI-ANNUEL de QUATRE POUR CENT sur le capital versé de cette institution a été déclaré, et sera payable le et après le 2 novembre prochain, au Bureau de la Banque. Le livre de transfert sera fermé du 16 au 31 octobre prochain inclusivement. Par ordre, F. VEZINA, Caissier. 3 oct. 1864—1056

PROFITEZ DU BON MARCHÉ.

P. COUTURE & CIE., 37, Rue de la Couronne. Ayant reçu beaucoup plus de Marchandises que leur assortiment ordinaire, et voyant la triste apparence du commerce d'automne, VENDRONT A TOUT PRIX Draps doubles foulés, Drap fin, Drap français pour Dames, Drap Pilot, Moscow, Whitney, Flanelles à chemises et Couvertes de laine, Toile à Drap, Coubourg, etc., etc., un lot considérable de Casimire et Tweed Canadien, à très bon marché. SANS RESERVE, pour argent comptant seulement. P. COUTURE & CIE. N° 37, Rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 3 octobre 1864.



MACASIN DE DRAPS. P. COUTURE & CIE. 37, Rue de la Couronne.

MUCILAGE.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir et offre en vente une grande quantité du meilleur MUCILAGE en pots, petits et grands, avec pinceaux et en bouteilles de chopines et peintes. Cet article est expressément préparé pour les Bureaux, Marchands et tout hommes d'affaires. LÉGER BROUSSEAU, 7, Rue Buade, Haute-Ville.

Purifier le Sang.

Avec du sang corrompu et vicié vous êtes entièrement malade. Il peut faire éruption au dehors par des boutons ou des ulcères: il peut occasionner des maladies actives, vous tenir sous le coup d'une torpeur profonde, vous affaiblir et vous rendre bon à rien. La Salsepareille de Bristol purifie le sang, stimule les organes de la vie en procurant la vigueur, restore la santé et chasse la maladie. Elle guérit rapidement une variété de maladies qui sont causées par l'impureté du sang, telles que la scrofule ou écrouelles, tumeurs, ulcères, plaies, éruptions, boutons, taches, écouls, feu de St. Antoine, érysipèle, les dartres, mail de tête, vers, tumeurs cancéreuses, mal d'yeux, maladies des femmes, telles que rétention, irrégularité, suppression, fleurs blanches, stérilité, avort, syphilis ou maladie vénérienne, maladie du foie, ainsi que malade du cœur. Essayez la Salsepareille du Dr. Ayer, et voyez par vous-mêmes la célérité surprenante avec laquelle elle purifie le sang et guérit ces diverses maladies. Pendant de longues années le public a été trompé par de grandes bouteilles, prétendant donner pour une piastre une pinte de liqueur extractive de la Salsepareille. La plupart de ces bouteilles n'ont fait que tromper les malades; elles ne contenaient qu'une petite quantité de Salsepareille, si toutefois, elles en contenaient, et souvent elles n'avaient aucune propriété médicale. De là le désappointement amer a suivi l'usage des divers extraits de la Salsepareille qui a inondé le marché jusqu'à ce que le nom, lui-même, fut devenu synonyme de fraude et de fourberie. Bien qu'on lui donne le nom de Salsepareille Composé, nous avons travaillé pour réhabiliter ce remède et le rendre tel qu'il doit être. Nous pensons que nous avons raison de croire qu'il a toutes les propriétés nécessaires pour triompher de toutes les maladies pour lesquelles il est préparé. Nous pouvons assurer aux malades que nous leur offrons le meilleur remède possible, et nous croyons que c'est le meilleur purificateur du sang qui ait encore été découvert par aucune personne. Le Certifié du Dr. Ayer pour les maladies de poitrine est si universellement connu comme pouvant surpasser tout autre remède pour les rhumes, la toux, la grippe, l'asthme, le catarrhe, le bronchite, la pleurésie, l'asthme, la toux, le crachement de sang, et pour le soulagement des pulmo avec aux périodes les plus avancées qu'il est inutile de faire ressortir ici son mérite. Il a pourtant le monde entier. Préparé par le Dr. J. C. AYER & Cie., Lowell, Mass., et vendu par Bowles et McLeod et par tous les Droguistes et marchands de médecine. J. C. Ayer & Cie., Montréal, Agent général pour le Canada Est. Québec, 3 octobre 1864.

Ligne de la Malle Royale.

COMPAGNIE RICHELIEU
Quebec et Montreal
Incorporee par Acte du Parlement.



EUROPA,

CAPIT. J. B. LABELLE,
LAISSERA LE QUAI NAPOLEON
POUR MONTREAL.

Prix du Passage:
CHAMBRE \$1.50
ENTREPONT \$1.00

Repas et lits extra.
Pour particularités s'adresser au Bureau.

JAMES FITZPATRICK,

Peintre decorateur et en batiments
TAPISSIER,
No. 28, RUE ST. AUGUSTIN,

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer ses amis
et le public qu'il s'est établi à l'endroit sus-

JAMES FITZPATRICK,
Québec, 14 septembre 1864—1042

MOULIN A FARINE A LOUER.

UN moulin à farine contenant 2 paires de moulins
pour l'avoine et 2 paires de moulins pour le blé.

Un magnifique lot de grève est attaché au moulin
et pourrait très bien être utilisé pour un foin.

QUI VEUT DE L'ARGENT ?

TOUS les cultivateurs et autres personnes de la
campagne qui désirent faire fortune, n'ont qu'à

Perles, Diamants, Emeraude, Jaspes, Opales, Agathes, Rubis,
Saphirs, Topazes, Tourmalines, Turquoises, Grenats, etc.

Qui se trouvent en assez grandes quantités dans
des

COQUILLES,

Moules, Huites, etc.,
Et les apporter au soussigné qui les achètera à un
PRIX TRES-ELEVE.

L. MAURICE,
Hôtel Chartrain, Basse-Ville, Québec.
P. S.—Ceux qui les enverront par la Poste en
recevront le montant par le retour de la malle.

SUCRE! THE! TABAC!

En débarquement et à vendre par
J. B. RENAUD,
Sucre brillant de Moscovo.
Un assortiment de thé consistant en Hyson Twan-
kay, Hyson, Thé du Japon naturel, Impérial, et
Souchong, etc., etc., etc.

MELASSE!! SIROP!!

100 TONNES DE MELASSE FRAICHE.
30 QUARTS DE SIROP DORE (Extra.)
A vendre par J. B. RENAUD.
Québec, 21 septembre 1864.

MEULES A AGUISER!!!

850 MEULES TOURNÉES de toutes gran-
deurs.
A vendre par J. B. RENAUD.
Québec, 11 juillet 1864.

MANUEL des CONFESSEURS

composé 10. Du prêtre sanctifié par l'ad-
ministration charitable et discrète du sacrement
de pénitence; 20. De la pratique des confesseurs
de saint Liguori; 30. Des avertissements aux con-
fesseurs et du traité de la confession générale de
B. Léonard de Port-Maurice; 40. Des instructions
de saint Charles aux confesseurs; 50. Des avis
de saint François-Xavier aux confesseurs; par
l'abbé J. Gauthier, docteur en théologie de l'Univer-
sité de Prague, membre de l'Académie de la religion
catholique de Rome et de l'Académie des inscrip-
tions et belles lettres de Besançon. Septième
édition publiée en 1854. Ouvrage en 1 volume
relié. A vendre chez

LEGER BROUSSEAU,
Libraire,
No. 7, Rue Buade, Haute-Ville.

O. A. CASSEGRAIN,

Avocat et Agent Général,
TIENT son Bureau, N° 64, Rue St. Pierre, à côté
de l'HOTEL LAPOSTOLLE. Il suit les Cours du
district de Montigny.

PETIT RECUEIL

CANTIQUES,

À L'USAGE DES
MISSIONS, RETRAITES, NEUVAINES
ET CATECHISMES.

LE SOUSSIGNÉ offre maintenant en vente une
nouvelle édition de ce PETIT RECUEIL DE
CANTIQUES, contenant plus de 250 CANTIQUES
choisis et très bien appropriés à l'usage des Mis-
sions, Retraites, Neuvaines et Catechismes.

A vendre chez
LEGER BROUSSEAU,
Libraire,
7, Rue Buade, Haute-Ville.

ANCIENS CANADIENS

PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ.
DEUXIEME EDITION.

REVUE ET CORRIGÉE PAR L'AUTEUR.
A vendre à la Librairie de
LEGER BROUSSEAU,
N° 7, rue Buade, Haute-Ville.

MAINTENANT

EN VENTE
A la Librairie de
LEGER BROUSSEAU,

LEGER BROUSSEAU,

INSTRUCTIONS CIBRETIENNES
POUR LES

JEUNES GENS

UTILIS A TOUTES SORTES DE PERSONNES
MÉLÉES DE PLUSIEURS TRAITS D'HISTOIRES ET
D'EXEMPLES ÉDIFIANTS

PAR UN DOCTEUR EN THEOLOGIE.

NOUVELLE EDITION

REVUE, CORRIGÉE ET APPROUVÉE.

APPROBATION.
Nous avons examiné avec grande attention le
livre intitulé: "INSTRUCTIONS CHRÉTIENNES POUR LES
JEUNES GENS" et nous l'avons trouvé excellent.

COLLÈGE INDUSTRIEL ET COM-
MERCIAL DE ST. MICHEL.

CE CÉLÈBRE ÉTABLISSEMENT ouvrira de
nouveau ses classes LUNDI, le 5 septembre.
L'anglais et les mathématiques seront l'objet
d'une Étude Spéciale.

PENSION.....\$80.
Pour autres informations,
S'adresser à
T. H. de la FERRIÈRE,
Directeur,
ou à G. F. E. DROLET, PRÉ-
sident.

Avis aux Tanneurs.

LE SOUSSIGNÉ a constamment en mains un
grand assortiment de PEUX VERTES, PEUX
DE BOUTS, PEUX DE VACHES et PEUX DE VEAUX.

NOUVELLE MAISON D'ÉPICÉ-
RIES EN GROS.

LE SOUSSIGNÉ informe respectueusement ses amis
et le public en général, qu'il ouvrira lundi
prochain, le 9 du courant, son bureau au N° 10, rue
St. Paul, dans les bâtiments ci-devant occupés par
Messieurs Jeffery, Naud et Cie.

A Louer.

UN LOT vacant de 245 pieds de front sur 220
pieds de profondeur sur la rue St. Roch en
face du hâvre du Palais, borné au nord par la rue
de la Reine et au sud en partie par la rue du Roi.

EN DEBARQUEMENT.

DE la Barque "CORSAIR" d'Anvers et de la
Barque "PRECIOSA" de Rotterdam:
60 nière en barils et en boîtes.
600 demi-boîtes de vitres d'Allemagne de gran-
deurs assorties.

HENRI T. TASCHEREAU,

AVOCAT,
Bureau et résidence, N° 35, Rue St. Louis,
Haute-Ville, Québec.

LEGER BROUSSEAU,

Libraire,
7, Rue Buade, Haute-Ville.
Québec, 12 janvier 1864.



Conseil de Ville.

Québec 4 octobre 1864.

Une séance spéciale du Conseil de Ville ten-
ue le 30e jour de septembre 1864, il a été
Résolu: 1° Que la section 44e de la 27e et 28e
vict. chap. 18c, appelé, acte de tempérance, soit
publié tout au long dans les journaux officiels de
la Corporation avec avis aux aubergistes et autres
de s'y conformer, sous les peines et pénalités
mentionnées au dit acte, lesquelles clauses con-
tenant icelles seront aussi publiées.

2° Que dans un délai de quarante huit (48)
heures après la publication des dites clauses du
dit acte de tempérance, comme susdit, il soit
enjoint à la force de police et elle est par les
présentes commandée de faire observer strictement
les susdites clauses du dit acte par les aubergistes
et autres qui sont tenus de s'y conformer.

Certifié,
L. A. CANNON,
Greffier de la Cité.

44. Dans tous les lieux dans lesquels, suivant
la loi, des liqueurs enivrantes ou toute espèce
particulière de liqueurs, peuvent être vendues en
détail, il n'y sera fait aucune vente ou débit de
ces boissons, dans ces lieux ou dans leurs dépen-
dances ou en dehors, ou de ces lieux, à aucune
personne quelconque, depuis neuf heures du soir,
le samedi, jusqu'à six heures du matin, le lundi
suivant, sauf et excepté dans les cas où il serait
fait une demande spéciale à l'effet que ces liqueurs
sont requises pour des fins médicales, signée par
un médecin pratiquant, et pour un diplôme,
ou par un juge de paix, et produit par l'acheteur
ou son agent, et il sera défendu de consommer
ces liqueurs dans ces lieux, excepté pour les voya-
geurs et ceux qui y seront bona fide domiciliés
ou qui y logeront ou seront en pension durant le
temps où la vente en est prohibée par la présente
section.

2. Pour chaque contravention mentionnée à
la présente section, une amende de pas moins de
dix ni de plus de cinquante piastres, et les frais,
dans le cas d'une conviction, pourront être recou-
vrés et prélevés sur les biens et effets de la personne
ou des personnes qui sont les propriétaires réels ou
les locataires et agents réels des dits lieux et qui
seront trouvés, par eux-mêmes ou par leurs ser-
viteurs et agents, avoir commis ou avoir aidé à
commettre telle contravention.

45. Tout officier de police ou constable, à ce
autorisé par écrit en la manière ci-dessous pres-
crite, pourra, en tout temps, entrer dans toute
auberge, taverne ou autre maison ou lieu d'entre-
tien public, ou dans lequel des rafraichissements
ou liqueurs enivrants sont vendus, ou réputés
être vendus, soit légalement ou illégalement; et
toute personne qui s'y trouvera ou qui en aura le
soin, qui refusera, ou après sommation suffisante
manquera d'admettre tel officier de police ou constable
ou fera obstacle à son admission, sera passible
d'une amende de pas moins de dix ni de plus de
cinquante piastres pour chaque telle contraven-
tion.

2. Deux ou un plus grand nombre de juges de
paix pourront accorder telle autorisation qui sera
valable dans toute cité, ville, township, paroisse
ou village incorporé, y désigné, et tombant dans
la juridiction de ces juges de paix, pour un terme
y fixé de pas plus de trois mois.

3. Les juges de paix ayant accordé telle autori-
sation, ou l'un ou un plus grand nombre d'entre
eux, pourront en tout temps l'annuler, par un
ordre par écrit à cet effet sous leur seing, délivré
à tel officier de police ou constable; et tout
officier de police ou constable agissant ou prétendant
agir en vertu d'une autorisation qui a été
annulée, sera coupable de délit.

ETUDES

SUR LES PROGRÈS DE LA

COLONISATION

DU

BAS-CANADA,

Depuis dix ans, (1851 à 1861).

Ouvrage enrichi de sept Cartes rela-
tives au Bas-Canada

Par STANISLAS DRAPEAU.

LE titre seul de cet ouvrage, qui annonce aux
Lamis de la Colonisation quelle est son impor-
tance et quels fruits il est appelé à produire dans
le pays, nous dispense d'éveiller l'attention des
hommes qui prennent part au mouvement de
l'œuvre colonisatrice ou qui y exercent l'influence
en tant que les divers chapitres. Ajoutons seu-
lement que l'auteur passe en revue les principales
transformations qui se sont accomplies depuis dix
ans dans les diverses parties du Bas-Canada pour
arriver à démontrer combien il importe que le
gouvernement et la société encouragent de leurs
subsidages le développement de cette source vitale
pour les destinées du pays.

Ce volume est composé de sept Études, embras-
sant chacune une portion de territoire ou région
spéciale, savoir:

AU SUD DU FLEUVE.

I.—Région de la Gaspésie.—Comprenant les
comtés de Gaspé et de Bonaventure.

II.—Région Est du Saint-Laurent (en aval de
Québec).—Comprenant les comtés de Rimouski,
Témiscouata, Kamouraska, Islet, Montmagny, Bel-
lechasse, Dorchester et Lévis.

III.—Région centrale du Saint-Laurent (en
amont de Québec).—Comprenant les comtés de
Beauce, Mégantic, Arthabaska, Wolfe, Compton,
Richmond, Drummond, Lotbinière, Nicolet et
Yamaska.

IV.—Région Ouest du Saint-Laurent (se ter-
minant à St. Régis).—Comprenant les comtés de
Bagot, Shefford, Stanstead, Brôme, Missisquoi,
Iberville, Saint-Hyacinthe, Richelieu, Verchères,
Chamby, St. Jean, Napierville, Laprairie, Cha-
teauvieux, Beauharnois et Huntingdon.

AU NORD DU FLEUVE.

V.—Région de l'Outaouais et Nord de Montréal
(en descendant vers le golfe).—Comprenant les
comtés de Pontiac, Outaouais, Argenteuil, Deux-
Montagnes, Vaudreuil, Soulanges, Jacques-Car-
tier, Hochélaça, la ville de Montréal, Laval, Terre-
bonne, Assomption, Montcalm, Joliette et Burthier.

VI.—Région du Saint-Maurice.—Comprenant
les comtés de Maskinongé, Saint-Maurice, la ville
de Trois-Rivières, Champlain et Portneuf.

VII.—Région du Nord de Québec, Saguenay et
Labrador.—Comprenant les comtés de Québec, la
ville de Québec, Montmorency, Charlevoix, Chi-
coutimi et Saguenay.

Cet ouvrage, qui forme un fort volume de 502
pages, n'est en vente qu'aux librairies de M. J. B.
ROLAND, et FILS; FABRE et GRAVEL; et BEAU-
CHEMIN et VALOIS, Montréal; et à celle du soussi-
gné, à Québec, au prix qui suit:
Broché, avec cartes, et couvert imprimé, \$1.50
Demi-reliure, avec cartes, et tiré au dos, \$2.00
expédition franc de port par la poste à toute per-
sonne qui en enverra le prix marqué, par lettre
affranchie.

LEGER BROUSSEAU,
Libraire,
7, Rue Buade, Haute-Ville.
Québec, 12 janvier 1864.

Le Memorial Diplomatique,

JOURNAL INTERNATIONAL, POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET
FINANCIER,
Paraissant à Paris tous les dimanches.

Prix de l'abonnement:
Etats de l'Atlantique..... Par an 6 mois.
Etats du Pacifique..... 56 29 fr. 33 "

Prix des insertions
Annonces..... 75 c
Reclames..... 3 fr
Organe spécial fondé dans le but:

1° De répandre dans les cinq parties du monde
les nouvelles politiques importantes, ainsi que tous
les faits relatifs aux communications maritimes,
aux industries agricoles, commerciales et manufactu-
rières, à l'émigration, aux travaux publics, aux sciences,
lettres et arts;

2° De mettre en rapport d'idées et d'intérêts les
savants, les artistes, les commerçants de tous les
pays.

On souscrit à Québec chez
LEGER BROUSSEAU.

14 août 1863.

HUILE

IODÉE

DE J. PERSONNE,

Pharmacien en Chef de l'Hôpital du Midi,

Approuvée par l'Académie de Médecine de Paris.

L'HUILE IODÉE DE J. P. PERSONNE remplace
avec avantage, dans la plupart des cas, l'HUILE
de Foie de Morue, qui, par son odeur et sa saveur
provoque un dégoût prononcé, que beaucoup de
malades ne peuvent surmonter, et qui est toujours
d'une digestion pénible.

Le rapport académique constate en effet "Que
dans les cas curables, la guérison ou tout au
moins des modifications heureuses ont été beau-
coup plus promptement obtenues avec l'HUILE de
"J. Personne qu'avec celle de Foie de Morue" et
déclare "qu'elle présente beaucoup d'avantages sur
"celle dernière".

Tout prouve en effet que l'HUILE de Foie de Morue
doit ses propriétés essentielles à l'iodure qu'elle con-
tient, et qu'elle est de plus en plus sophistiquée
dans le commerce, au point que certaines HUILES
ne contiennent que des traces d'iodure. Par suite,
son action sur l'économie devient incertaine et sou-
vent à peu près nulle.

L'HUILE de J. PERSONNE, au contraire, n'importe
dans sa composition posséder une action toujours
certaine. Elle agit à bien moindre dose, et son
odeur et sa saveur inoffensive ne de celle de l'HUILE
d'Amandes douces, elle est facilement supportée
par les malades.

Elle est employée avec succès dans toutes les
affections contre lesquelles l'HUILE de Foie de Morue
a été préconisée; ainsi que dans toutes les Maladies
scrofuleuses, les affections tuberculeuses du poulmon,
dans quelques Maladies de la peau, comme le lupus
(dartres fongues), chez les personnes d'une cons-
titution délicate ou affaiblie par un long traitement.

La dose moyenne de l'HUILE de J. PERSONNE,
dans les Hôpitaux, a été de 50 grammes par jour,
mais nous pensons qu'en ville, en raison de cir-
constances plus favorables dans lesquelles se trou-
vent la plupart des malades, il sera rarement néces-
saire de dépasser celle de 30 à 40 grammes (2 à 3
cuillerées à bouche), qu'il convient toujours de
prendre à jeun, principalement le matin et le soir.

C'est du reste au Médecin traitant, seul, qu'il ap-
partient de la fixer et de la modifier selon les cas.

AVIS ESSENTIEL.

L'HUILE de J. PERSONNE, préparée par l'inven-
teur lui-même, n'est vendue qu'en flacons et demi-
flacons de forme rectangulaire, à pans coupés,
sur lesquels sont incrustés les mots: HUILE DE J.
PERSONNE. Ces flacons sont revêtus d'une étiquette
signée par lui-même et par le Dépositaire-Général, portant
son cachet sur le bouchon et sur la capsule qui le
recouvre, et sont accompagnés de la présente ins-
truction, portant sa signature.

J. PERSONNE.

P. S. Les flacons ayant contenu l'HUILE, étant
très-difficiles à nettoyer, ne seront pas repris, et on
fera bien de les briser, afin que des personnes peu
scrupuleuses ne puissent pas s'en servir pour trom-
per les malades, en leur livrant, sous le nom d'HUILE
de J. PERSONNE, une huile inerte ou mal préparée.

L'auteur se réserve le droit de propriété et de
traduction dans les États étrangers, conformément
aux règlements conclus entre la France et ces États,
pour la garantie de la propriété littéraire.—Toutes
les formalités prescrites à cet effet ont été remplies.)

A vendre chez
LEGER BROUSSEAU,
Libraire,
7, rue Buade, Haute-Ville

Thé! Thé!

THÉ NATUREL

DU

JAPON.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une grande
quantité de caisses de THÉ NATUREL DU
JAPON de PREMIÈRE QUALITÉ et qu'il vendra à un
prix très modéré.

Il invite les Economes des Communautés et les
Chefs de Famille à venir voir ce Thé avant que d'ac-
heter ailleurs.

Le soussigné croit devoir dire que ce Thé a été
goûté par plusieurs personnes compétentes, et qu'il
a été trouvé posséder un arôme supérieur à tout
ce qui a été importé à Québec jusqu'à présent. Il
est d'un goût excellent, sa couleur est limpide et
transparente.

A vendre chez
LEGER BROUSSEAU,
N° 7, rue Buade, Haute-Ville.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DE

L'ORNITHOLOGIE

DU

CANADA:

Classification et nomenclature du "Smithsonian
Institution" de Washington.

Par J. M. LEMOINE.

PRIX HUT SOUS.

Petite brochure maintenant en vente à la Librairie
de
LEGER BROUSSEAU,
7, Rue Buade, Haute-Ville.

Québec, 20 mai 1864

RELATIONS INÉDITES DE LA

Nouvelle-France (1672-1679) pour faire suite
aux anciennes Relations (1615-1672), avec deux
cartes géographiques. 2 vols. in 12. Brochés \$6.00
reliés \$9.00.

A vendre chez
LEGER BROUSSEAU,
Libraire,
No. 7, Rue Buade, Haute-Ville.

J. B. BERTRAND ET CIE

ENTREPRENEURS D'ÉGLISES, MAISONS, ETC.,

Saint-Roch, rue Richardson, n. 294.

Québec, 6 juillet 1864—963 12m.

COMPAGNIE

DES

vapeurs Océaniques de

Montréal.

ETE 1864.

Passagers inscrits pour Londonderry, ou

Liverpool.

Cartes de retour accordées à des taux réduits

A ligne de cette Compagnie est composée des

steamers de première classe suivants:

PERUVIAN 2600 ton - Capt Ballantine
JURA 2240 ton - " Graham.

HIBERNIAN 2434 ton - " Dutton.
NOVA SCOTIAN 2360 ton - " Wylie.

BELGIAN 2200 ton - " Brown.
NORTH AMERICAN 1784 ton - " Karr.
DAMASCUS 1300 ton - " Watta.

MORAVIAN 2650 ton - En construction.

Transportant les Mallets du Canada et des États-
Unis.

L'un des steamers mentionnés plus bas ou autres
steamers partira de LIVERPOOL chaque JEUDEI et
de QUÉBEC chaque SAMEDI, arriant à Lond-
derry pour partir à bord et débarquer les malles
et passagers qui iront à Londonderry ou qui en par-
tiront.

Voici les dates de départ:—

DE QUÉBEC.

HIBERNIAN..... Samedi, 3 octobre.

NORTH AMERICAN..... " 8 "

PERUVIAN..... " 15 "

JURA..... " 22 "

Et chaque samedi successif.

PRIX DE LA TRAVERSÉE DE QUÉBEC

à Londonderry ou Liverpool.

CHAMBRE, \$66, \$76 et \$80 selon les accommo-
dements.

D'ENTREPONT, \$30.

On ne peut retenir de chambres si on ne paie
d'avance.

Il y aura dans chaque navire un médecin expé-
riente.

Un petit bateau à vapeur partira du quai
Napoleon, chaque samedi matin à 9 heures précises,
pour transporter à bord du steamer les malles
et les passagers.

Pour de plus amples informations s'adresser à

ALLANS, RAE et CIE,

Québec, le 3 octobre 1864.—966

COMPAGNIE DE MONTRÉAL

DES

Steamers Océaniques.

ARRANGEMENT POUR L'ETE DE

1864

1864

Communication directe par steamer avec

GLASGOW.

LA LIGNE DE GLASGOW DE CETTE COM-
PAGNIE, se compose des steamers de première

classe suivants:—

ST DAVID.....1600 tonnes.....Capt. AIRD

ST ANDREW.....1500 tonnes.....Capt. SMOY

ST GEORGE.....1500 tonnes.....Capt. SMITH